



Les Quiroux Cheylade

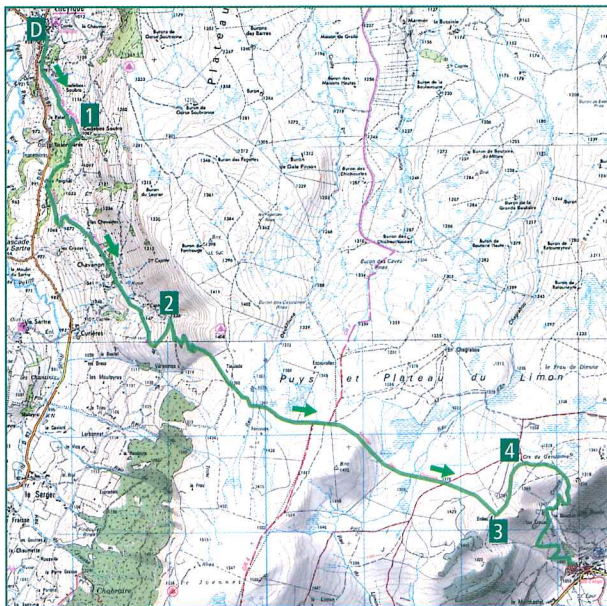
12,5 km

4 h 00

Vert

Dénivelé : 569 m

*Ce chemin permet de rejoindre Dienne
en traversant le plateau du Limon.
Attention, ce n'est pas une boucle !*



Carte IGN au 1:25000 n°0620_2030; 0620_2020 - © IGN - PARIS - Autorisation 50-8595 - Reproduction interdite

D Le départ est donné du Syndicat d'Initiative de Cheylade. Prendre la route de gauche qui mène à Codbos Soutro. Prendre le chemin à droite qui mène vers Chez Poignal.

1 Rejoindre Chavanon puis Véresme par la route (le départ du sentier peut aussi se prendre à ce niveau-là). A Véresme prendre à gauche le chemin qui monte en zigzags vers le plateau.

2 Continuer tout droit sur le plateau, rencontrer les premiers quiroux. Amorcer la descente.

3 A Embec, prendre à gauche puis prendre le chemin de gauche à la fourche suivante, en direction de la Croix du Gendarme.

4 De la Croix du Gendarme, redescendre vers Dienne par un chemin en zigzags.

Les Quiroux - Cheylade



Ce chemin, entre Cheylade et Dienne traverse le plateau du Limon, vaste planèze basaltique située à environ 1400 mètres d'altitude.

Cette route Est-Ouest croise au sud d'Espinasse l'axe Nord-Sud de la « Route des Montagnes ». Tous deux présentent des vestiges gallo-romains. La proximité de nombreux sites antiques et surtout d'ensemble de tumuli semblent indiquer une origine protohistorique des deux axes importants. La tradition donne à ce sentier le nom de « Route de la reine Blanche », voie par laquelle, depuis l'antiquité, passaient les livraisons de sel, et les trafics qui vont avec. Les deux vallées de Dienne et Cheylade étaient autrefois fortement liées et cette voie était la seule à permettre la traversée. Mais, quand la neige abonde et que le vent la soulève, l'écir ne laisse pas une grande visibilité... Ainsi le gens d'armes Gandilhon vers 1640, mourut sur ce chemin, à l'endroit où se dresse aujourd'hui la croix. Pour tenter de limiter les difficultés de repérage par mauvais temps, les habitants des villages ont jalonné le sentier de 181 cairns de basalte, des pierres dressées comme autant de balises ou de bornes, à raison d'une tous les vingt mètres environ. Le terme de « Quiroux » serait une déformation phonétique du mot cairn. On ne sait pas exactement de quand date ces curieuses implantations, toutefois, Georges Raynal de Tissonnière, maire de Cheylade, procède à des réparations sur chemin dès 1817.